

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 février 2019

N° 2019-12

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-neuf, le 19 février, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (34) : TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BECH Jean-Pierre, DESCOUENS Bernard, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, BERGER Dominique, TOUCOUERE Dominique, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, BAZERQUE Albert, MIR André, MIR Jean-Henri, POME Maryse, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : FAUGERE Bernard, DUPOUY Marie-France, TOUCOUERE Laurent

Titulaires absents non représentés (21) : PUCEL Matthieu, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, PAUCIS Jean, FINES Frédéric, MUR François, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, LAIREZ Céline, AUTHENAC Philippe, PUJOLLE Bernard, FORTINE Didier, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge

Procurations (9) :
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELCASTO Maryse à CARRERE Philippe
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
ROCHER Jacques à LACAZE Noël
PENE Roland à BAZERQUE Albert
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri
NARS Aline à POME Maryse
ROCA Jacques à MIR André

Monsieur Alain DUBERNARD a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 29.01.19 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	43
Dont 9 procurations	
Votes pour :	43
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	13 février 2019

OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29.01.19

Envoyé en préfecture le 25/02/2019

Reçu en préfecture le 25/02/2019

Affiché le



ID : 065-246500573-20190219-2019_12-DE

Le procès-verbal du conseil communautaire du 29.01.2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU